Ville de
La Chapelle Saint-Luc
Centre Municipal d'Action Sociale

La canicule et nous

Suite à la canicule de 2003,
est mis en place, chaque été,
un plan national de veille :

du 1er Juin au 31 août

Dans ce cadre, les personnes handicapées vivant à domicile et les personnes de plus de 65 ans particulièrement isolées sont invitées à se faire recenser sur des registres.
En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, la finalité de ce registre est d'organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Vous pouvez dès à présent,
vous faire recenser à l'accueil du CMAS,
à l'Hôtel de Ville,
rue du Maréchal Leclerc, 10600 La Chapelle Saint-Luc
ou bien téléphoner au 03.25.71.62.47.